

## COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Séance du 12 juillet 2017 à 18 heures -

**Présents** : Madame CHAUVEL Dominique, Maire, Mesdames et Messieurs POILVÉ Alain, GROUT-LIMARE Christine, SALLE Joël, MARIE Françoise, MOUQUET Hervé, GABEL Pasquine, COPPENS Jean-Marc, Adjoint

Mesdames et Messieurs BARCQ Béatrice, BRUNEVALL Rémy, DUMONTIER Philippe, ERYUZ Corinne, DELANNOY Sylvie, PLESSIS Hervé, LEVACHER Marianne, DUBOS Claude, LASSERON Pierre, CABIN Philippe, LE PAIH Martine, Conseillers Municipaux

**Absents excusés** : M. LECOINTRE Philippe (pouvoir à M. H. MOUQUET), M. FABAREZ Thierry (pouvoir à Mme P. GABEL), Mme DUJARDIN Isabelle (pouvoir à Mme M. LEVACHER), M. WILLIG William (pouvoir à M. J. SALLE), M. LUYPAERT Jean-Louis (pouvoir à M. LASSERON), Mme MORTELECQUE Justine, M. DISTANTE Raphaël, Mme TORRES Virginie

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. COPPENS Jean-Marc a été élu secrétaire de séance.

Le compte-rendu et le procès-verbal des délibérations, séance du 19 juin 2017, ont été approuvés.

### **Délibération n° 2017-07-12/51 : Rythmes scolaires – Rentrée scolaire 2017**

Le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, approuve l'organisation des rythmes scolaires sur 4 jours sur le territoire de la Ville de Saint Valery en Caux. *Abstentions* : Mme CHAUVEL, Mme BARCQ, Mme ERYUZ, M. DUMONTIER

Les horaires applicables dans les écoles sont les suivants : lundi – mardi – jeudi – vendredi :

- Ecole maternelle Saint Saëns : 9 h 00 – 12 h 00 et 13 h 30 – 16 h 30
- Ecole maternelle les Goélands : 9 h 00 – 12 h 00 et 13 h 30 – 16 h 30
- Ecole primaire le Grand Pavois : 9 h 00 – 12 h 00 et 13 h 30 – 16 h 30
- Ecole primaire Costes et Bellonte : 8 h 45 – 11 h 45 et 13 h 15 – 16 h 15

### **Délibération n° 2017-07-12/52 : Tableau des effectifs**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le tableau des effectifs permanents de la collectivité au 1<sup>er</sup> septembre 2017.

Après quelques questions et informations diverses, Madame la Maire lève la séance à 19 heures.

La Maire,

Dominique CHAUVEL